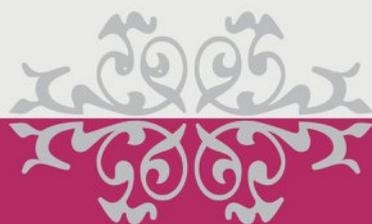


JEUDI 15 JUIN 1944, LES PUISOTS,

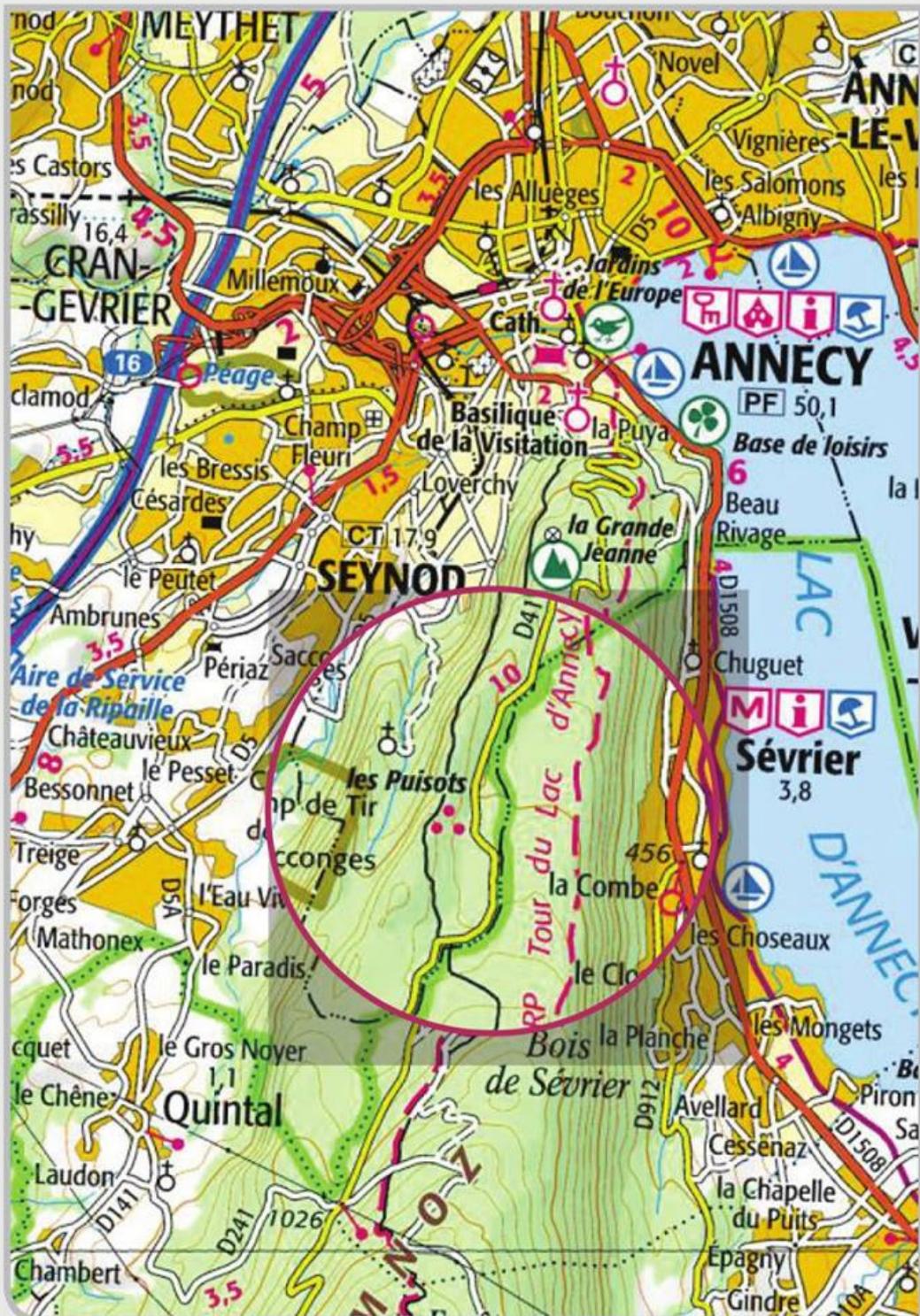
UNE TRAGÉDIE ORDINAIRE DE LA RÉSISTANCE EN HAUTE-SAVOIE

Général Jean-Marc de GIULI,

*délégué général du Souvenir français
pour la Haute-Savoie*



LE HAMEAU DES PUISOTS, LIEU AUJOURD'HUI PAISIBLE ET BUCOLIQUE, A CONNU UN ÉPISODE DES PLUS TRAGIQUES DE NOTRE HISTOIRE LOCALE. IL FUT DÉTRUIT LE 15 JUIN 1944 ET SES RÉSIDENTS ASSASSINÉS, PEU DE TEMPS AVANT LA LIBÉRATION DU DÉPARTEMENT. ÉPISODE QUI NE FUT QU'UN DES NOMBREUX DRAMES DE CETTE ÉPOQUE ET DONT LE SOUVENIR ALLAIT S'ESTOMPER DANS LA MÉMOIRE COLLECTIVE POUR NE RESTER QU'UNE PAGE TRAGIQUE POUR LES FAMILLES DIRECTEMENT CONCERNÉES. L'INEXISTENCE DE TÉMOIGNAGES A RENDU CETTE ENQUÊTE, SUR UN CRIME COMMIS IL Y A 70 ANS, DIFFICILE.



15 juin 1944, Les Puisots, une tragédie ordinaire de la Résistance en Haute-Savoie



Le hameau des Puisots, lieu aujourd'hui paisible et bucolique, a connu un épisode des plus tragiques de notre histoire locale. Il fut détruit le 15 juin 1944 et ses résidents assassinés, peu de temps avant la libération du département. Épisode qui ne fut qu'un des nombreux drames de cette époque et dont le souvenir allait s'estomper dans la mémoire collective pour ne rester qu'une page tragique pour les familles directement concernées. L'inexistence de témoignages a rendu cette enquête, sur un crime commis il y a 70 ans, difficile. Mais comment s'expliquer que dans les archives de l'autorité préfectorale de l'époque, il n'est fait nulle mention de l'événement ? Aucun compte rendu, aucun message, aucune protestation, alors même que le préfet est destinataire des documents de la police française qui intervient sous la pression des familles. Que répondre sinon que dans un département qui compte quotidiennement plus de 15 décès par armes à feu et qui vit, ce même jour, l'exécution de 15 résistants à Vieugy-Sacconges, quatre morts de plus ne créent pas une grande émotion collective.

Rédigé à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la tragédie, ce petit opuscule relate les faits pour laisser une trace plus durable du sacrifice de ceux qui ont donné leur vie ce jour-là. Des hommes pour lesquels le mot de « fraternité » n'était pas un slogan ou une devise mais une attitude naturelle, témoignage tangible d'hommes et de Français libres et généreux.



Les Puisots, avant la guerre

Cet ancien hameau, construit sur les bords d'une vaste et plane clairière de la forêt du Semnoz, fait partie du territoire communal d'Annecy. Il est situé à 8 km de l'agglomération. Au début du siècle dernier, la route d'accès carrossable s'y arrête, l'accès aux alpages du Semnoz se prolongeant par une piste muletière.

« Cette vaste clairière, dans laquelle se trouvait un certain nombre de maisons et de bâtiments agricoles formait, naguère, le hameau des Puisots dont l'existence est très ancienne. En effet, cette « grange » faisait partie des vastes propriétés foncières que possédaient les Dames de Sainte-Catherine. On peut retrouver ainsi dans les nombreux textes concernant l'inventaire des biens de ce monastère, fondé vers 1200, la citation « Poysoz » (1363) ou « Poissotz ». Il s'agit d'un dérivé de « putens » : puits.

Cet emplacement était réputé pour la facilité d'y trouver de l'eau à une profondeur relativement faible, situation particulièrement appréciée dans ce massif du Semnoz, connu pour la rareté de ses sources ¹.

Au XIX^e siècle, quelques familles vivent aux Puisots et y exercent les deux principales activités de l'élevage et de la coupe de bois. On vit au rythme du passage des troupeaux en direction des alpages du Semnoz, de la culture de l'orge et de l'exploitation des arbres de la forêt. Au XX^e siècle, les familles annéciennes, qui y ont des biens, les entretiennent pour y accueillir, en fin de semaine, amis, amateurs de nature, randonneurs ou cueilleurs de champignons. En 1934, le développement du tourisme voit la création d'un petit débit de boisson par Jean-Baptiste Briffod. Raymond Gaillard évoque avec émotion ses souvenirs de jeune garçon, ses vacances aux Puisots et la présence de ceux qui y vivent : Pascal Davanzati, l'employé bergamasque de son grand-père Pierre Gaillard ; Jean-Paul Raginel et son âne, la Marie Céline Lavorel.

¹ « Zigzags à travers bois » Georges Grandchamp. Revue *Anneci* de la Société des amis du vieil Annecy (numéro 38,1999-2000).

La guerre et l'Occupation

La « zone libre »

Lorsque l'armistice entre en vigueur le 25 juin 1940, la France est coupée en deux : une zone occupée au nord, une « zone libre » au sud, dans laquelle se trouve la Haute-Savoie. Les Annéciens sont assommés et stupéfaits par une défaite aussi soudaine et aussi totale. Mais cette stupéfaction est teintée d'amertume et de colère. L'armée des Alpes n'a pas connu la défaite, elle a fait face avec succès aux Italiens fascistes. L'assaut allemand sur le Rhône a été contenu. Ils ont lu dans les journaux que les bataillons de chasseurs ont été victorieux en Norvège et que le 67^e BCA s'est sacrifié en Haute-Normandie. En juillet 1940, ils accueillent les survivants des combats de l'Ailette et de l'Aisne du 27^e BCA.

L'invasion de la « zone libre »

Le débarquement allié en Afrique du Nord, le 8 novembre 1942, provoque l'invasion de la « zone libre », le 12 novembre. C'est le premier grand tournant de la guerre qui va obliger l'essentiel des forces vives du pays à devoir se déterminer entre la lutte contre l'occupant ou se satisfaire de l'attentisme.

L'occupation allemande

En septembre 1943, l'Italie capitule et à la présence de ses soldats va succéder une occupation allemande plus redoutable. La Wehrmacht installe à Annecy le 988^e état-major de liaison (Kommandantur²) pour assurer la mission de contrôle du département et la liaison avec les autorités françaises. Cet organisme dispose de deux pelotons de « Feldgendarmes³ ». La 157^e division de réserve de la Wehrmacht déploie l'une de ses unités (I/98^e bataillon de chasseurs de montagne - PC à Annecy), comme réserve d'intervention pour des opérations d'envergure.

Mais la répression contre toutes les activités de résistance va surtout être le fait de la police qui comprend :

- la « Sicherheitspolizei » (SiPo), police de sécurité en civil⁴, qui supervise la Gestapo et le SD⁵, en charge de lutter contre les ennemis du parti nazi, les marxistes, les communistes, les juifs, les francs-maçons et le clergé ;
- l'« Ordnungspolizei » (OrPo), ou police du maintien de l'ordre en uniforme.

Elle présente trois caractéristiques :

- la centralisation d'une organisation tentaculaire aux ordres de Himmler, chef du parti nazi - tout ce qui lui est subordonné fait automatiquement partie de la SS, qu'elle soit générale (« allgemeine ») ou combattante (« Waffen ») ;
- sa multi-compétence et sa prééminence sur les douaniers, sur les gardes-frontières et sur l'armée en matière de sécurité ;
- l'appui des collaborateurs français les plus déterminés (franc-gardes et miliciens) pour être renseigné et compléter son action de traque et d'élimination des résistants.

² 33 officiers et ordonnances dont les bureaux sont à l'hôtel Splendid sur le quai Eustache-Chappuis .

³ Unité de police militaire chargée de missions de prévôté et de la surveillance des arrières (déserteurs, circulation militaire), aujourd'hui appelée « feldjäger ». À grade égal, les « feldgendarmes » ont autorité sur toute autre subdivision de la Wehrmacht. Ils portent l'imposante hausse de col métallique (« Ringkragen ») sur laquelle est inscrit « FELDGENDARMERIE » et soutenue par un collier en maillons dont les deux points de fixation sont fluorescents la nuit.

⁴ En Allemagne, il y a aussi la Kripo qui poursuit les criminels de droit commun.

⁵ Le Sicherheitsdienst (SD), ou « service de la sécurité », ancien service de sécurité interne au parti qui a été intégré au sein de la police d'état.



En Haute-Savoie, les deux antennes policières d'Annecy et de Cluses dépendent du « Kommando der SiPo-SD » (KDS) de Lyon qui reçoit ordres et directives des services parisiens de Karl Oberg, chef suprême de la SS et de la police en France. Ces antennes conduisent leur action de façon indépendante et bénéficient pour les opérations importantes du renfort d'un bataillon dit « de police » appartenant à l'« OrPo ». L'antenne d'Annecy, installée à la villa Schmidt⁶ sur l'avenue d'Albigny, est commandée par le capitaine SS⁷ Jeewe, chef du commissariat de police frontalier (Grenzpolizeikommissariat ou Greko). Le lieu de détention des détenus nécessitant une surveillance renforcée est l'école Saint-François qui est sous la responsabilité de l'adjudant SS Nicolas Fromes (un Luxembourgeois). Elle est gardée par des hommes du bataillon de police⁸ qui y sont casernés en partie.

Constitués en régiments à partir de juillet 1942, les bataillons de police sont des unités militarisées qui doivent sécuriser les arrières⁹ des fronts d'engagement des forces allemandes. Les officiers ont suivi, pour 25 à 30% d'entre eux, l'école d'officier (située à Bad Tolz en Bavière) de la SS. La troupe est composée d'hommes plus âgés, en service en temps de paix dans la police, ou relevant de la landwehr¹⁰. Le recrutement est très souvent géographique. Tous ont servi dans les territoires occupés de l'Est (Union soviétique, Europe centrale, Balkans). Le 24 février 1943¹¹, ces régiments ont reçu l'appellation de « SS Polizei-regiment ». Outre une compagnie régimentaire de blindés, chaque régiment est à trois bataillons qui comprennent chacun :

- un état-major,
- une section de reconnaissance,
- trois compagnies,
- une compagnie lourde avec une section de mitrailleuses et une section de mortiers lourds.

À l'occupation de la zone libre, la compétence du régiment de police destinée à assurer la sécurité de la construction du mur de l'Atlantique est étendue à la Méditerranée, puis à tout le sud-est de la France. Le III^e bataillon du SS-Pol. Rgt. 28 « Todt » est affecté à cette tâche. Il est relevé fin mars-début avril par le 1^{er} bataillon du SS-Pol. Rgt 19, venu de Slovénie. Sa I/2. Kp. (« Hauptmann¹² » Guth) est à Annemasse, la I/1 (« Hauptmann » Kolmer puis Schulz) et la I/3. Kp. (« Hauptmann » Heinrich) sont à Cluses. La I/4. Kp (« lieutenant » Heimruch¹³ puis à partir du 5 juin 1944, « Hauptmann » Krist), compagnie lourde est aussi basée à Annecy ; tout comme le P.C. du bataillon¹⁴ est à l'hôtel du Mont-Blanc, rue Vaugelas.

Ce 1^{er} bataillon du 19^e régiment de police disparaîtra de l'ordre de bataille des forces allemandes en France, le 19 août 1944, jour de la libération d'Annecy.

⁶ Propriété réquisitionnée du directeur de l'usine SRO.

⁷ « Hauptscharführer ».

⁸ Les 1^{ère} et 4^e compagnies du 1^{er} bataillon du 19^e SS Polizei-regiment.

⁹ Dans le cadre de la protection des installations (dépôts, ponts, camps de prisonniers) ces tâches seront initialement confiées à des unités territoriales ou bataillons de « Landeschützen », composées de réservistes âgés de 35 à 45 ans, transformées, ultérieurement avec un meilleur équipement, en unités de sécurité « Sicherungsbataillon » ;

¹⁰ « Landwher » ou territoriale.

¹¹ Cette mainmise de la SS sur toutes les forces de sécurité est une conséquence concrète du discours de Goebbels à Berlin du 28 février 1943 qui annonce au peuple allemand la guerre totale à la suite de la lourde défaite de Stalingrad.

¹² En fait l'intitulé exact de leur grade est « Hauptmann der polizei » ou « capitaine de police » pour la suite du document, on gardera l'intitulé abrégé de capitaine.

¹³ ou Helmereich.

¹⁴ Aux ordres du major Richard Maïwald, qui est membre de la SS.

Comment expliquer la sauvagerie dont vont faire preuve ces troupes d'occupation (T.O.) comme les désignent les documents officiels français ? Outre les arguments habituels avancés par leurs auteurs, « on a obéi aux chefs ... c'est la guerre », deux explications peuvent être émises. La première résulte d'un colloque au cours duquel l'étude statistique des massacres commis par les nazis montre qu'ils l'ont été quand l'unité en cause remplissait au moins un des quatre facteurs suivants : l'idéologie, l'appartenance à une unité d'élite, « l'expérience de l'Est », l'expérience de la guerre contre les partisans. En l'occurrence, le 1^{er} bataillon du 19^e régiment de police satisfaisait parfaitement les deux derniers critères. La seconde explication pourrait être la conséquence du « Sperrle befehl¹⁵ ». En mai 1944, cet ordre émis par le haut commandement allemand en France autorise tout responsable à faire fusiller des maquisards pris l'arme à la main ou de faire incendier des maisons soupçonnées d'avoir servi de refuge aux maquisards. Il stipule même que seul le laxisme ou la faiblesse sont répréhensibles en la matière.

La Résistance

Les Puisots semblent un havre de paix. Au printemps 1943, des jeunes gens qui refusent de se rendre en Allemagne pour le Service du travail obligatoire ont cherché un refuge en montagne et se sont installés aux Puisots. Ils ont été ravitaillés et hébergés par les frères Louis et Félix Machenaud. Puis ils ont construit une baraque, qu'ils ont nommé le « *gourbi* », sur la ligne de crête qui domine le vallon de Sainte-Catherine. Mais la météo s'améliorant, ils considèrent cet endroit comme trop proche de la ville et quittent les lieux en juin 1943.

Des Espagnols créent un camp au Semnoz avant de monter aux Glières. Ils sont accompagnés d'un journaliste roumain d'origine juive, Bernard Röser¹⁶. Ils y reviendront brièvement après l'attaque allemande des Glières du 26 mars 1944 et la dispersion des maquisards qui a suivi celle-ci.

Les familles qui y viennent en fin de semaine et aux beaux jours y ont mis à l'abri des bombardements leurs biens mobiliers. Ils y cultivent aussi pommes de terre et légumes maraîchers, bien utiles en ces temps de disette et de pénurie.

La fratrie Machenaud fait partie des résidents les plus présents aux Puisots ; Félix est l'aîné. Constructeur-mécanicien, il réside à Annecy et est très impliqué dans des actions de Résistance, notamment en aidant des évadés d'Allemagne dont certains trouveront provisoirement refuge dans la maison qu'il occupe en fin de semaine avec les époux Seguet et son frère Louis. Louis est commerçant, il est né le 15 août 1902 à Annecy. Son jeune fils est le plus souvent à ses côtés, il s'appelle aussi Louis, il à 17 ans, tous l'appellent familièrement « Loulou ».



Les victimes Machenaud.
Archives départementales
de la Haute-Savoie.

¹⁵ Ordre signé le 3 février 1944 par le général Hugo Sperrle, représentant du général von Rundstedt.

¹⁶ Il sera déporté et ne reviendra pas.

Leurs épouses les rejoignent et c'est l'occasion de belles fêtes de famille telles que le mariage de leur fille Paulette, le samedi 17 juillet 1943. Le jeune ménage laissera sur place les cadeaux reçus, leur mobilier et leur vaisselle. Quant à Fernand Machenaud, ingénieur IEG¹⁷, il est né le 5 janvier 1906 à Annecy. Il est chef du secteur M.U.R¹⁸ d'Aix-les-Bains. Sous le nom de guerre de « Dumas », il a opéré depuis le 7 juin 1944, avec son maquis Armée secrète (AS), dans le massif du Revard où il a lutté contre les Allemands. Ayant reçu un ordre de dispersion, et bien qu'il n'y soit presque jamais venu auparavant, il arrive au hameau par les Bauges, le dimanche 11 juin.

Joseph Emile Petit, est né le 6 août 1905 à La Compote (Savoie). Il est le dernier d'une famille de 10 enfants. Marchand de fromages de son état, il a obtenu une autorisation d'ouverture officielle de débit de boisson le 13 janvier 1941 pour la maison achetée à Jean-Baptiste Briffod le même jour. Il sert à boire aux passants et promeneurs, sa maison fait donc office de café et de gîte. Au printemps 1944, il vient de faire construire un « chalet suisse », une maisonnette en bois montée sur une dalle bétonnée, qui lui permettra de recevoir jeunes et anciens pour qu'ils puissent danser au son d'un phonographe. Comme à son habitude, il monte le mercredi 14 juin avec sa jument à laquelle est attelé un « tilbury », pour continuer les travaux d'aménagement, et doit redescendre le lendemain.



Joseph Petit à 20 ans avec sa jument.

*Photographies de Madame Liliane Dumur,
fille de Joseph Petit.*



Le 10 mai 1944, Joseph Lambroschini, dit « Nizier », arrive en Haute-Savoie comme chef militaire des Forces françaises de l'Intérieur (FFI). La fusion de l'AS et des FTP que symbolise l'appellation FFI est décidée le 15 mai. Nizier crée un corps franc départemental, qui dépend directement de lui. Ce corps franc est aux ordres du lieutenant Raymond, officier parachuté le 21 avril 1944¹⁹. Ce dernier se nomme en réalité Emile Loison, évadé d'Allemagne, il a franchi les Pyrénées, a été interné à Miranda en Espagne et a réussi enfin à arriver en Angleterre, via le Maroc où il s'est engagé. D'origine bretonne, il a pris comme pseudonyme Raymond Henaff, d'où l'appellation « corps franc Raymond ». Le corps franc s'installe provisoirement au « gourbi » avec l'aide des frères Machenaud. Fort de 17 hommes, ses opérations débutent rapidement. Le 3 juin à 4h du matin, il libère 11 résistants soignés à l'hôpital d'Annecy. Mais il quitte les Puisots pour se rapprocher de Thorens le lundi 12 juin 1944.

¹⁷ Diplômé de l'Institut Electrotechnique de Grenoble.

¹⁸ Mouvements unis de résistance.

¹⁹ Officier du SOE/RF du BCRA de Londres, parachuté à Eymoux dans la Drôme sur la DZ Agonie, par un Halifax du 138^e Sqn de la RAF. La section RF du SOE est distincte de la section F (Col. Buckmaster) en cela qu'elle ne comprend que des agents français et qu'elle dépend directement du BCRA (B2 du général de Gaulle).

Le 15 juin 1944

*Le jeudi 15 juin 1944 est un jour ordinaire de ce deuxième conflit mondial
qui ensanglante la planète depuis bientôt 5 ans.*

Dans le monde et en France

Les Américains poursuivent leur lente reconquête du Pacifique et débarquent, dans les îles Mariannes, à Saipan avec 67 000 hommes d'une partie du 5^e corps amphibie face aux 30 000 Japonais de la 43^e division d'infanterie renforcée. Dans la mer des Philippines, l'amiral Clark dirige deux groupes de porte-avions américains vers Iwo Jima. Sur le front de l'Est, les Finlandais alliés aux Allemands se replient vers des positions situées derrière Viipuri (Viborg) devant la pression des armées soviétiques du front de Leningrad. La progression alliée se poursuit au nord de Rome et sur toute la largeur de la péninsule italienne.

La France est de nouveau un champ de bataille. Le débarquement du 6 juin a été un succès, mais les combats sont acharnés. Les alliés élargissent leur tête de pont et renforcent les moyens engagés pour couper le Cotentin en deux depuis Carentan vers Saint-Lô. Dans la nuit du 14 au 15, la Royal Air Force bombarde Boulogne, tout comme le sont le Havre et Angoulême. Au matin du 15 juin, on apprend le massacre d'Oradour-sur-Glane. Après celle du maquis de Saint-Marcel en Bretagne, la réduction des forces de la Résistance du Mont Mouchet, dans le Massif Central s'achève. Le Vercors s'est érigé en République le 5 juin, mais les Allemands de la 157^e division débutent leur attaque, ce jour, en occupant Saint-Nizier au-dessus de Grenoble. Les convois de déportés à destination de l'Allemagne sont quotidiens.

Annecy - Les Puisots : le drame

À Annecy, le 15 juin, le ciel est d'un bleu limpide, il annonce une belle journée ensoleillée et très chaude. Mais elle commence dans le sang. Entre 8h30 et 9h, quinze résistants sont fusillés par la 4^e compagnie aux ordres de son capitaine Krist²⁰, au champ de tir de Sacconges, à Vieugy.

Aux Puisots, les hommes se sont levés tôt et se mettent au travail. Ils sont cinq, les frères Fernand et Louis Machenaud, Loulou son fils, Joseph Petit et Roger Carrier.

Guidés par trois miliciens qui avoueront, lors de leur jugement par la cour martiale du Grand-Bornand le 25 août suivant, avoir attendu le départ du corps franc pour dénoncer les habitants, les Allemands encerclent la clairière. Avant de monter au hameau, la colonne allemande passe par la Grande-Jeanne où réside Paulette, la fille de Félix Machenaud. Elle doit négocier son passage pour aller chercher du lait pour son bébé. Inquiétée par ce déploiement de forces, elle réussit à faire prévenir son mari et son père de renoncer à leur projet d'aller buter les pommes de terre aux Puisots dans la journée.

²⁰ Parfois orthographié Christ... hélas !



L'opération est aux ordres du « Lieutenant » Rassi²¹, commandant la 1^{ère} compagnie. Sont engagées deux sections de la 1^{ère} compagnie (la première du « Lieutenant » précité et la seconde aux ordres de l'adjudant-chef Szabados), renforcées de la section « mortier » de la 4^e compagnie. Selon les interrogatoires effectués après la Libération, l'effectif global serait d'environ 30 hommes.

Ainsi vers 10h, Joseph Petit²² arrive tout essoufflé et il crie aux autres « *c'est sérieux, cette fois, vite, vite! Les Allemands sont là!* ». S'adressant à Roger Carrier, il ajoute « *Tu n'as pas entendu les camions? F...s le camp!* ». Roger a bien entendu des bruits de moteur mais comme chaque jour Louis Dufournet de Cran a une coupe au Semnoz et y monte en camion, il n'y a pas prêté attention. « *Je décidais d'aller vérifier et me faufilais dans les buissons dominant la clairière... Rien! Mais si les buissons se mouvaient. Les Allemands. Là-bas dans l'herbe haute, des hommes, torse nu, les casques recouverts de branchages, avançaient avec des précautions de Sioux. Deux d'entre eux venaient même d'arriver chez Petit avec une mitrailleuse qu'ils mirent aussitôt en batterie. Les Machenaud et Petit s'étaient rejoints devant le four. Loulou Machenaud... devait être au jardin derrière la maison de son Père. Combien étaient les nazis?.....Il y en avait partout.* »

« *Alors je me jetais dans la forêt comme un fou, sans me soucier de la griffure des ronces, sautant, escaladant les rochers. Je courrais à perdre haleine, droit devant moi... De temps à autre le tac-tac sinistre de la mitrailleuse me parvenait. Finalement j'arrivais à Vovray où le père Botteri me donnait une veste pour couvrir mon torse nu, écorché...* ».

Loulou, qui enlève les doryphores des fanes de pommes de terre dans les potagers qui se trouvent côté gauche de la route qui monte au Semnoz, essaiera de s'échapper en gagnant la forêt mais il sera abattu puis jeté dans le brasier de la maison Carrier.

« *Fernand et Louis Machenaud (furent) laissés dans la maison; Petit dans son garage. Tous furent alors liés à l'aide de fil de fer, et attachés, soit à une voiture, soit à des meubles, afin qu'ils ne puissent s'échapper. Les soldats virent plusieurs bières et incendièrent les quatre maisons. Les malheureux périrent carbonisés.* » Cette recension des faits est due à René Dépollier, journaliste et résistant, mais rien ne permet d'étayer l'information selon laquelle les victimes aient été attachées dans les maisons. Les prisonniers allemands, en dépit du crédit relatif qu'il faut accorder à leurs déclarations, confirment le fait que les hommes ont été tués puis jetés dans les maisons. Ils déclarent aussi que l'adjudant-chef Szabados, se rendant compte que les maquisards ont disparu, ordonne la mise à mort des quatre hommes qui ne sont accompagnés d'aucune présence féminine. Szabados fera reporter cette responsabilité sur son chef le sous-lieutenant Rassi.

Les Allemands ne quittent le village qu'en fin d'après-midi après avoir festoyé²³, pillé la vaisselle, et tout ce qui est transportable, dont le petit bétail. Du fait de grenades incendiaires, le hameau est la proie des flammes vers 12h. Effrayée par les tirs d'armes et les grenades, les hurlements, l'incendie, la jument de Joseph Petit s'échappe de son écurie, et devenue enragée, ne pourra être maîtrisée par quiconque s'approchera d'elle.

Les trois miliciens, leur forfait accompli, descendent par la route de Quintal. Leur car stoppe à la fruitière, où ils pillent le beurre, le fromage et le pain. Le même scénario se reproduit à la fruitière de Vieugy. Puis, avec ces victuailles, ils décident de casser la croûte sur le bord de la route, à l'entrée du champ de tir, là où quinze résistants ont été fusillés ce matin.

²¹ Du grade de sous-lieutenant, il commande la première section de la compagnie et, par intérim, la 1^{ère} compagnie du premier bataillon du 19^e régiment de police à partir du 13 mai. Son capitaine, Schultz, est absent.

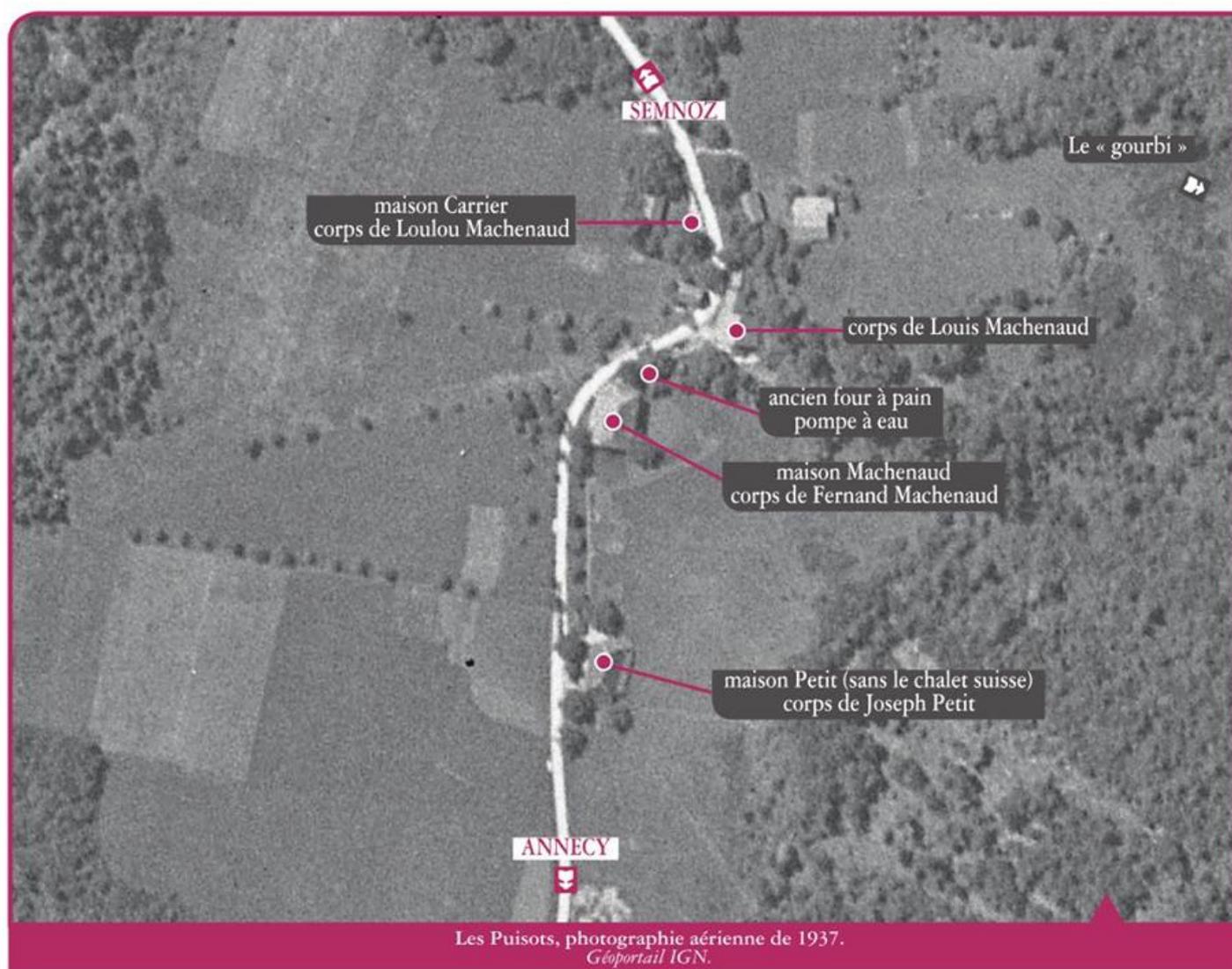
²² Témoignage de Roger Carrier recueilli par M. Christian, journaliste au Dauphiné libéré en 1959.

²³ Et bu le vin de Joseph Petit.

Après le drame

L'incendie du hameau est vu tout à la ronde et notamment d'Annecy, certains pensent à un feu de broussailles, pour d'autres et notamment les familles, il donne l'alerte. Informées d'une intervention des forces allemandes, les épouses de Félix et de Louis se précipitent aux Puisots. Mais les Allemands ne veulent aucun témoin, elles sont arrêtées et emprisonnées une semaine à l'école Saint-François. Elles seront libérées par un policier-soldat d'origine alsacienne du 19^e régiment de police.

Cette triste journée s'achève, comme elle avait commencé, dans le sang. Vers 21h, le sous-préfet de Bonneville Jacques Lespès, arrêté la veille car il s'était opposé physiquement au déplacement opérationnel d'un Groupe mobile de réserve²⁴, est fusillé par les Allemands dans la cour du quartier de Galbert à Annecy.



²⁴ ou GMR : formation de la police française destinée à assurer des tâches de gardiennage statique mais qui sera employée dans la lutte contre la Résistance..

Les jours qui suivent

Faute de témoins directs, hormis les Allemands, on ne peut établir avec exactitude les faits. Seuls les déclarations et les constats faits *a posteriori* permettront de se rendre compte du drame.



Les ruines.
Archives départementales de la Haute-Savoie.

Au fond la ruine de la maison Petit, au centre le four à pain désaffecté jouxtant la maison des Machenaud, cachée par les arbres.

Madame Petit, ne voyant pas son mari revenir, pense, sur la foi d'un renseignement assez vague qu'il est retenu à la caserne du château et essaie de lui faire passer couverture et provisions le vendredi 16. Madame Fernand Machenaud fera de même avec de la nourriture. Informée de l'absence de son mari au château, madame Petit se rend à la Kommandantur où le capitaine Sedlaczek²⁵ lui aurait annoncé la mauvaise nouvelle.

Le lendemain, le samedi 17 juin, Léon Robadin²⁶, beau-frère de Joseph Petit, accompagné de l'épouse de ce dernier, Lucienne Petit, et de messieurs Pommier, garde des Eaux et Forêts, et de François Entremont, négociant en fromages, montent aux Puisots. Comme ils le diront au retour au commissaire de police, Jean Saymell, qui reçoit leur déclaration, ils découvriront au fond du garage dans la partie nord de sa maison les restes calcinés de Joseph Petit et un couteau suisse lui appartenant.

Félix Machenaud monte aussi ce jour-là. Il fouille les décombres et découvre près de la porte d'entrée de l'écurie de la maison Carrier les restes de son neveu, Loulou, qu'il identifie par 3 dents en acier inoxydable. Il découvre aussi les restes de Fernand dans sa maison, grâce à son Opinel dont le manche est calciné et d'une alliance gravée au nom de sa femme « *Hélène, 28 novembre 1938* ». Il confirmera ses constats lors de sa déposition le mardi 20 juin.



Les ruines.
Archives départementales de la Haute-Savoie.

²⁵ Officier de l'état-major de liaison dont les sentiments antinazi sont connus de certains. Il est présenté, en page 2 de la plaquette sur « La Libération d'Annecy » de Michel Amoudry, éditée par la Ville d'Annecy en 2014, comme adjoint du colonel Meyer commandant du 988^e état-major de liaison.

²⁶ Agé de 59 ans, cultivateur, habitant 47, avenue du Parmelan.

Les corps des victimes, placés dans des boîtes, seront déposés à la morgue de l'hôpital qui donnera un certificat médical attestant qu'il s'agit bien de restes humains.

Dimanche 18 juin, madame Petit remonte sur place et découvre trois dents en or, son alliance, deux boutons et les attaches métalliques des bretelles de son mari.

Le lundi 19, un inspecteur de police visitera les lieux avec Félix. Ils trouveront sans pouvoir formellement l'identifier le corps calciné de Louis dans la maison suivante après l'ancien four à pain.

Après avoir complété ses auditions, le commissaire Saymell fera un compte-rendu au préfet en fin d'après-midi. Il l'informe des quatre décès dont l'identification est quasi-certaine et souligne l'importance du sinistre, 8 bâtiments dont 5 maisons d'habitation et 3 garages ou remises ont été incendiés, tout comme l'absence de témoins²⁷.

Le mardi 21 matin, Félix continuera les recherches et trouvera des objets ayant appartenu à Louis, la clé de son coffre-fort, la boucle de sa ceinture, et deux boucles de pantalon.

À la Libération, Lucienne Petit retrouvera une de ses chèvres à l'école Saint-François.

Les Allemands exigeront une inhumation sans les familles.



²⁷ À notre connaissance, le seul rescapé, Roger Carrier n'a jamais été interrogé par la police.

Recherche et jugement des assassins

Un des miliciens est Annécien, originaire des Espagnoux, petit hameau au départ de la route du Semnoz. Il est chef de trentaine à la Franc Garde d'Annecy²⁸, il sera aux premières loges, le 17 août 1944 au soir pour s'opposer à la Résistance à Sévrier. Il fera partie des chefs miliciens qui négocieront leur reddition, aux Marquisats, le 18 août 1944. Il sera fusillé avec ses deux comparses au Grand-Bornand, le 25 août 1944.

À la Libération, nombre des officiers allemands disparaissent²⁹, aujourd'hui on peut vraisemblablement penser qu'ils ont négocié leur passage en Suisse depuis Saint-Julien ou Annemasse. Quelques sous-officiers allemands sont faits prisonniers. Leur interrogatoire est succinct et sujet à caution car ils minimisent leur rôle et ils chargent leurs supérieurs ou les absents en général.

L'assassin du jeune Loulou Machenaud serait le « revierwachtmeister³⁰ » Helmuth Leuse qui aurait été tué le 28 juin 1944 au Plot. Celui de Louis Machenaud est désigné par deux de ses subordonnés comme devant être le « polizei-Meister³¹ » Hans Szabados. Aucun soldat interrogé à la Libération ne parle du « lieutenant » Rassi. L'« Hauptmann » Krist et le « Leutnant³² » Bruhn (chef de section à la 4^e Compagnie) seront fusillés le 2 septembre 1944 à Vieugy-Sacconges.

Pour revenir à Szabados, il est fait prisonnier le 19 août 1944 lors de la capitulation des forces d'occupation allemandes en Haute-Savoie et sommairement interrogé à ce moment-là. Le 23 juin 1946, il sera jugé par le tribunal militaire de Clermont-Ferrand pour complicité d'assassinat, d'incendie volontaire et de pillage³³. La date de sa comparution indique incidemment qu'il n'a pas été fusillé à Vieugy, le 2 septembre 1944, alors que des caporaux de son bataillon l'ont été. Son parcours personnel et professionnel donne un aperçu des cadres du 19^e régiment de police. Son nom est d'origine hongroise, il est né à Trieste, le 12 décembre 1906, où, très certainement, son père devait être en poste comme fonctionnaire de l'empire austro-hongrois. Il était au déclenchement de la guerre en 1939 fonctionnaire de police à Linz en Autriche (à l'époque province du III^e Reich). Szabados prétendra que le détachement a subi des coups de feu en approchant du hameau ! Convaincu de vol et de destruction, il sera condamné aux travaux forcés à perpétuité, commués à 15 ans, mais reconnu par le tribunal non responsable des meurtres commis aux Puisots !

²⁸ Branche militarisée de la milice. Les deux premières trentaines furent formées en juillet 1943 à titre expérimental à Lyon et Annecy. Mais la trentaine d'Annecy, devenue centaine, ne comptait que 72 hommes en mai 1944. En février 1944, la Franc Garde rassemblait 1 687 hommes, soit une cohorte à Vichy, une centaine à Lyon, Marseille et Toulouse, et une trentaine dans chacun des quarante-cinq départements de la zone sud. L'effectif de la Franc-Garde ne dépassa jamais 4 000 hommes.

²⁹ Le capitaine Schultz et le sous-lieutenant Rassi de la 1^{ère} compagnie

³⁰ Sergent.

³¹ Adjudant-chef et chef de section comme déjà indiqué.

³² Sous-lieutenant.

³³ Il est aussi impliqué, tout comme les cadres de la 1^{ère} compagnie, dans l'assassinat de 20 habitants d'Ugine le 5 juin 1944.

Le monument... et aujourd'hui

En octobre 1944, après la libération du département, le journal « Les Allobroges » écrit : « Cette horrible tragédie, dont rien n'effacera le souvenir parmi beaucoup d'autres drames, marquera d'un sceau indélébile et ignominieux les crimes d'une armée, qui, à la veille de la défaite, se révèle comme un ramassis de brigands de grands chemins, montrant le vrai visage du fascisme et de l'hitlérisme : celui d'une bête monstrueuse qui doit être impitoyablement traquée et abattue³⁴ ».

Un monument sera érigé grâce au financement d'une souscription populaire. Il sera remis à la Ville d'Annecy, lors de son inauguration, le dimanche 1^{er} juillet 1945.



L'inauguration du monument le 1^{er} juillet 1945.
Discours de Irénée Revillard, Préfet de la Haute-Savoie.
Archives départementales de la Haute-Savoie.

³⁴ Article publié dans la « Résistance savoisienne » du 14 février 1946.

« Autrefois si riant, dans la grandeur pittoresque de l'Alpe, le village des Puisots, incendié par la fureur nazie, a accueilli dimanche l'imposant pèlerinage des Annéciens et des Savoyards, venus témoigner leur affectueuse et douloureuse sympathie aux familles Petit et Machenaud... Un monument d'une grande sobriété et bien inséré dans le paysage est l'œuvre de l'architecte annécien Paul Jacquet. Il fut élevé par un comité choisi au sein des amicales des classes 1922, 1925 et 1926. Il commémorera désormais le drame atroce du 15 juin 1944 et rappellera aux passants l'ignoble forfait allemand.

Au nom du comité, monsieur René Dépollier, président, remit le monument à la Ville. M. Boschetti en prit la charge. Décrivant les horreurs du 15 juin, M. Revillard, préfet, fit un éloquent parallèle entre le calme reposant du village et le bruyant et criminel comportement des assassins »³⁵.



Les membres du corps franc (le second à droite est M. Boschetti).
Archives départementales de la Haute-Savoie.

Le hameau ne renaîtra pas de ses cendres. Depuis 1972, la clairière des Puisots est devenue le lieu des jeux, des rires et des cris d'un centre aéré, géré par la Fédération des œuvres laïques (F.O.L.) de la Haute-Savoie.

Le souvenir de ses résidents et la mémoire de leur martyr font l'objet de manifestations patriotiques.

³⁵ Extrait du « Républicain Savoyard du 7 juillet 1945.



Cérémonie du 70^e anniversaire, le 15 juin 2014.
Le Dauphiné libéré.

Remerciements



L'auteur remercie toutes les personnes qui l'ont aidé dans ses recherches et sa rédaction, en particulier, les personnels du service des archives municipales, des archives départementales, du service mémoire du Conseil départemental et de son centre de documentation.

À la Municipalité d'Annecy, au service des relations extérieures (Dominique Arnoux) et au service des espaces verts (Christophe Ferlin).

À Jean Excoffier, président de l'Union départementale des associations de combattants et de victimes de guerre.

Aux Archives départementales de la Haute-Savoie, Madame Hélène Maurin et Monsieur Coppier, son adjoint [fonds Carteron et Poirson, documents cotés 22W et 44W].

Aux Archives départementales du Rhône [fonds du service du Mémorial de l'oppression et de la délégation régionale du service de recherche des crimes de Guerre, cote 3808 W].

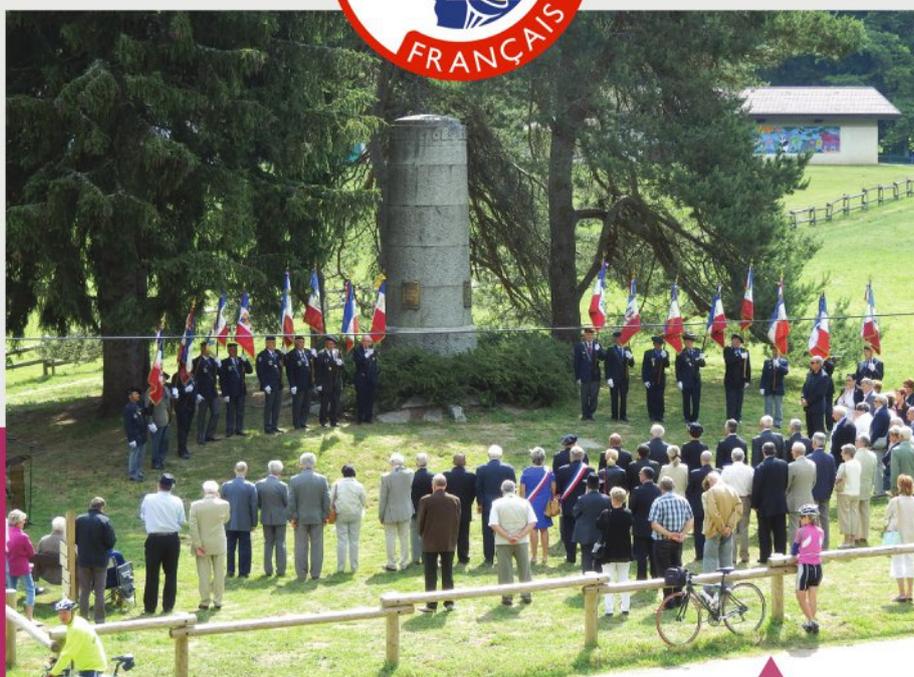
Relation des faits dans les ouvrages de Michel Germain :
« Le prix de la liberté » et « La vie quotidienne à Annecy pendant la guerre 1939-1945 »
aux éditions La Fontaine de Siloé.

Remerciements particuliers à

Monsieur Raymond Gaillard,
Madame Liliane Dumur (fille de Joseph Petit),
Mesdames Paulette Mercadal (fille de Félix Machenaud), Juliette Machenaud et au Dr Alain Machenaud,
en m'excusant auprès de certains d'entre-eux d'avoir ravivé de douloureux souvenirs.







Cérémonie du 70^e anniversaire, le 15 juin 2014.
Le Dauphiné libéré.